



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

évasion fiscale

Question écrite n° 51666

Texte de la question

Mme Pascale Got interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les raisons qui amènent le Gouvernement français à retirer, au 1er janvier 2014, les îles des Bermudes et les dépendances britanniques de Jersey de la liste des États non coopératifs en matière fiscale qui ne sont ainsi plus considérés par la France comme des paradis fiscaux. Ces deux territoires ne sont ainsi restés que quelques mois dans la liste noire durant l'année 2013. Or la présidente de la commission des finances et le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale ont souligné qu'un tel retrait n'était pas justifié au regard des notations d'ensemble de ces deux territoires qui placent Jersey en 9e position et les Bermudes en 14e position des paradis fiscaux avec respectivement un taux de 75 % et 80 % d'opacité et sont toujours considérés comme « trous noirs » de la finance internationale. On constate que malheureusement de grandes banques françaises telles BNP Paribas ont cinq filiales aux Bermudes et trois à Jersey tandis que la Société Générale en a trois à Jersey et une aux Bermudes, le groupe Total disposant lui aussi d'une filiale à Jersey. Elle lui demande donc de ne pas seulement considérer les renseignements déjà apportés par ces territoires mais également les dossiers fiscaux en souffrance les concernant et de bien vouloir les réintégrer à la liste des États non coopératifs en matière fiscale sans omettre ceux des États européens qui ne considèrent pas automatique l'échange d'informations comme Chypre, le Luxembourg ou l'Autriche.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51666

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2242

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)